

Démarche : Aide financière relative au contrat passerelle - Ministère chargé de l'emploi

Organisme : dgefp

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

La loi n°2020-1577 et le décret n° 2021-1129 du 30 août 2021 prévoient l'expérimentation relative au contrat-passerelle. Il s'agit de la mise à disposition, par une entreprise d'insertion ou un atelier et chantier d'insertion auprès d'une entreprise utilisatrice, d'un salarié en insertion par l'activité économique en parcours depuis au moins quatre mois.

A/ Typologie de structures ouvrant droit à l'aide au contrat passerelle

L'aide financière associée au contrat passerelle, est versée à l'entreprise prêteuse (SIAE) au titre de l'accompagnement socio-professionnel individualisé du salarié placé en contrat passerelle. Seuls les entreprises d'insertion (EI) et les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) y sont éligibles. Le contrat passerelle est conclu pour une durée de 3 mois maximum renouvelable une fois.

B/ Procédure de dépôt de la demande d'aide, instruction par la DDETS et conventionnement

Le dépôt d'une demande de contrat passerelle s'effectue selon la procédure suivante :

1. La structure dépose une demande d'aide sur démarches simplifiées en respectant les conditions prévues par l'instruction et transmet les pièces justificatives afférentes sur démarches simplifiées.

2. La DDETS instruit la demande si les critères sont remplis : type de structure éligible, durée maximale des contrats passerelles envisagés et éligibilité pour des salariés ayant effectué quatre mois de parcours.

3. Après acceptation de la demande, la convention est générée automatiquement sur démarches simplifiées. Cette convention ouvre droit au versement de l'aide financière.

C/ Financement des actions

Les actions au titre du Fonds de Développement de l'Inclusion sont financées sur les crédits de la Mission « Travail et Emploi » du Ministère du travail :
Programme 102 « Accès à l'emploi ».

Versée pour chaque poste de travail occupé à temps plein, l'aide financière est réduite à due proportion de l'occupation des postes. Elle est versée par l'Agence de services et de paiement pour le compte de l'Etat, et est non-cumulable avec une autre aide à l'emploi financée par l'Etat.

D/ Constitution du dossier de réponse :

Le formulaire dématérialisé sur le site "Démarches Simplifiées" constitue la demande d'aide financière.

Aide financière relative au contrat passerelle - Ministère chargé de l'emploi

E/ Date limite de dépôt des demandes :

Les dossiers de réponse sont à transmettre sur le site "Démarches Simplifiées". Veuillez à choisir la région et le département qui vous concerne en début de procédure.

DDETS - Département où se situe le siège social du candidat (pour déterminer le service chargé de l'instruction)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ 01 - DDETS de l'Ain
- ☐ 02 - DDETS de l'Aisne
- ☐ 03 - DDETS de l'Allier
- ☐ 04 - DDETS des Alpes-de-Haute-Provence
- ☐ 05 - DDETS des Hautes-Alpes
- ☐ 06 - DDETS des Alpes-Maritimes
- ☐ 07 - DDETS de l'Ardèche
- ☐ 08 - DDETS des Ardennes
- ☐ 09 - DDETS de l'Ariège
- ☐ 10 - DDETS de l'Aube
- ☐ 11 - DDETS de l'Aude
- ☐ 12 - DDETS de l'Aveyron
- ☐ 13 - DDETS des Bouches-du-Rhône
- ☐ 14 - DDETS du Calvados
- ☐ 15 - DDETS du Cantal
- ☐ 16 - DDETS de la Charente
- ☐ 17 - DDETS de la Charente-Maritime
- ☐ 18 - DDETS du Cher
- ☐ 19 - DDETS de la Corrèze
- ☐ 21 - DDETS de la Côte-d'Or
- ☐ 22 - DDETS des Côtes d'Armor
- ☐ 23 - DDETS de la Creuse
- ☐ 24 - DDETS de la Dordogne
- ☐ 25 - DDETS du Doubs
- ☐ 26 - DDETS de la Drôme
- ☐ 27 - DDETS de l'Eure
- ☐ 28 - DDETS de l'Eure-et-Loir
- ☐ 29 - DDETS du Finistère
- ☐ 2A - DDETS de la Corse-du-Sud
- ☐ 2B - DDETS de la Haute-Corse

Aide financière relative au contrat passerelle - Ministère chargé de l'emploi

- ☐ 30 - DDETS du Gard
- ☐ 31 - DDETS de la Haute-Garonne
- ☐ 32 - DDETS du Gers
- ☐ 33 - DDETS de la Gironde
- ☐ 34 - DDETS de l'Hérault
- ☐ 35 - DDETS d'Ile-et-Vilaine
- ☐ 36 - DDETS de l'Indre
- ☐ 37 - DDETS de l'Indre-et-Loire
- ☐ 38 - DDETS de l'Isère
- ☐ 39 - DDETS du Jura
- ☐ 40 - DDETS des Landes
- ☐ 41 - DDETS du Loir-et-Cher
- ☐ 42 - DDETS de la Loire
- ☐ 43 - DDETS de la Haute-Loire
- ☐ 44 - DDETS de la Loire-Atlantique
- ☐ 45 - DDETS du Loiret
- ☐ 46 - DDETS du Lot
- ☐ 47 - DDETS du Lot-et-Garonne
- ☐ 48 - DDETS de la Lozère
- ☐ 49 - DDETS du Maine-et-Loire
- ☐ 50 - DDETS de la Manche
- ☐ 51 - DDETS de la Marne
- ☐ 52 - DDETS de la Haute-Marne
- ☐ 53 - DDETS de la Mayenne
- ☐ 54 - DDETS de Meurthe-et-Moselle
- ☐ 55 - DDETS de la Meuse
- ☐ 56 - DDETS du Morbihan
- ☐ 57 - DDETS de la Moselle
- ☐ 58 - DDETS de la Nièvre
- ☐ 59 - DDETS du Nord
- ☐ 60 - DDETS de l'Oise
- ☐ 61 - DDETS de l'Orne
- ☐ 62 - DDETS du Pas-de-Calais
- ☐

Aide financière relative au contrat passerelle - Ministère chargé de l'emploi

- ☐ 64 - DDETS des Pyrénées-Atlantiques
- ☐ 65 - DDETS des Hautes-Pyrénées
- ☐ 66 - DDETS des Pyrénées-Orientales
- ☐ 67 - DDETS du Bas-Rhin
- ☐ 68 - DDETS du Haut-Rhin
- ☐ 69 - DDETS du Rhône
- ☐ 70 - DDETS de Haute-Saône
- ☐ 71 - DDETS de Saône-et-Loire
- ☐ 72 - DDETS de la Sarthe
- ☐ 73 - DDETS de la Savoie
- ☐ 74 - DDETS de la Haute-Savoie
- ☐ 75 - DRIETS de Paris
- ☐ 76 - DDETS de Seine-Maritime
- ☐ 77 - DDETS de Seine-et-Marne
- ☐ 78 - DDETS des Yvelines
- ☐ 79 - DDETS des Deux-Sèvres
- ☐ 80 - DDETS de la Somme
- ☐ 81 - DDETS du Tarn
- ☐ 82 - DDETS du Tarn-et-Garonne
- ☐ 83 - DDETS du Var
- ☐ 84 - DDETS du Vaucluse
- ☐ 85 - DDETS de la Vendée
- ☐ 86 - DDETS de la Vienne
- ☐ 87 - DDETS de la Haute-Vienne
- ☐ 88 - DDETS des Vosges
- ☐ 89 - DDETS de l'Yonne
- ☐ 90 - DDETS du Territoire de Belfort
- ☐ 91 - DDETS de l'Essonne
- ☐ 92 - DRIETS des Hauts-de-Seine
- ☐ 93 - DRIETS de Seine-St-Denis
- ☐ 94 - DRIETS du Val-de-Marne
- ☐ 95 - DDETS du Val-d'Oise
- ☐ 971 - DDETS de Guadeloupe
- ☐

Aide financière relative au contrat passerelle - Ministère chargé de l'emploi

- ☐ 973 - DDETS de Guyane
- ☐ 974 - DDETS de La Réunion
- ☐ 975 - DDETS de Saint-Pierre-et-Miquelon
- ☐ 976 - DDETS de Mayotte
- ☐ Ile de France
- ☐ Val d'Oise (95)

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE D'INSERTION OU L'ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

Type de structure

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ ACI

☐ EI

Nom de l'entreprise d'insertion ou de l'atelier et chantier d'insertion

Adresse postale de l'organisme bénéficiaire

Adresse postale à laquelle les documents administratifs doivent être envoyés

Si différente de l'adresse mentionnée ci-dessus

Numéro SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Statut juridique

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Association loi 1901

☐ Association de droit local Alsace-Moselle

☐ Groupement d'employeurs

☐ Mutuelle

☐ SCIC

☐

Aide financière relative au contrat passerelle - Ministère chargé de l'emploi

Nouveau champ

Si statut juridique "Autre", préciser

Numéro d'annexe IAE

Numéro d'annexe financière renseignée dans l'Extranet IAE 2.0 au titre du conventionnement entreprise d'insertion ou atelier et chantier d'insertion:

Format à respecter :

- ACI001210001

- EI001210001

Prénom et NOM du représentant légal de l'EI ou de l'ACI

Exemple : Pierre DUPONT

Qualité du représentant légal de l'EI ou de l'ACI

Exemples : "Président", "Directeur"

DEMANDE D'AIDE

Nombre prévisionnel d'ETP travaillés (EI)/payés (ACI) dans la ou les entreprise(s) utilisatrice(s) permettant le versement de l'aide contrat passerelle à la structure

Conventionnement pour 2023 :

Nombre prévisionnel d'ETP sur 6 mois réalisés par les salariés en EI ou en ACI dans une entreprise utilisatrice jusqu'à la fin de l'année 2023 uniquement.

Exemples :

EI : 1 ETP conventionné = 752,5 heures travaillées (1 505 h /2)

ACI : 1 ETP conventionné = 910 heures payées (1 820 h /2)

Montant total de l'aide demandée

Le montant demandé correspond uniquement au nombre d'ETP travaillés sur un forfait de 2214 €/ETP pour 6 mois (et 1672€/ETP pour 6 mois pour Mayotte selon l'arrêté fixant le montant des aides aux postes à partir d'août 2022). Le montant de l'aide est proratisé en fonction du nombre d'heures réalisées.

Cible prévisionnelle d'insertion dans l'emploi

Indiquer l'objectif prévisionnel d'insertion dans l'emploi des salariés en contrat passerelle (en %).

Information importante

En cas de contrôle a posteriori réalisé par la DDETS, vous devez être en mesure de transmettre les éléments suivants: la liste des salariés concernés, le volume horaire travaillé par salarié, les contrats de travail concernés et la justification de la durée du parcours IAE à l'appui du PASS IAE.

Aide financière relative au contrat passerelle - Ministère chargé de l'emploi

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Annexe 1

Modalités relatives à l'accompagnement social et professionnel individualisé des salariés en insertion mis à disposition pendant la durée de leur contrat-passerelle.

Vous pouvez télécharger un justificatif unique pour l'ensemble des annexes.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Annexe 2

Présentation des moyens en personnel ainsi que des moyens matériels et financiers mobilisés pour mettre en œuvre cet accompagnement.

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

Nombre d'entreprises utilisatrices envisagées

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Code NAF/APE de l'entreprise utilisatrice

Renseigner le code correspondant à l'activité principale de l'entreprise utilisatrice si celle-ci est déjà connue

Type d'activité de mise à disposition

Sélectionner chaque activité réalisée si celle-ci est déjà connue.

Vous avez la possibilité de sélectionner plusieurs activités le cas échéant.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Agent administratif

☐ Agent d'accueil, veilleur de nuit

☐ Aide à la personne

☐ Blanchisserie, pressing

☐ BTP

☐ Entretien des espaces verts

☐ Gestion des déchets

☐ Manutention

☐ Nettoyage, propreté

☐ Restauration

☐ Autre

Si activité "Autre", préciser :

ENGAGEMENT

Extrait des CGU de demarches-simplifiees.fr : L'utilisateur remplit en ligne le formulaire et valide celui-ci [...]. La confirmation et la transmission du formulaire par l'utilisateur vaut signature de celui-ci. En utilisant le service, l'utilisateur

Aide financière relative au contrat passerelle - Ministère chargé de l'emploi
s'engage sur la véracité des informations transmises lors du dépôt de son dossier.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En qualité de représentant(e) légal(e) de la structure déposante, ayant qualité pour l'engager juridiquement, je sollicite une subvention de l'Etat pour le montant indiqué ci-dessus pour la réalisation du projet précité et décrit en annexe.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier. J'atteste sur l'honneur la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme que je représente.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non